



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création du nouveau pont sur la Garonne

Question écrite n° 25890

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur la création d'un nouveau pont sur la Garonne. En effet, évoqué depuis de nombreuses années, ce projet, situé au nord de Toulouse, a pour objectif d'accompagner la construction du nouveau parc des expositions à Aussonne. Celui-ci, qui devrait être inauguré en juin 2020, et associé à la réalisation de la zone d'aménagement concerté du pôle économique du MEETT, aura des répercussions importantes et quotidiennes sur la circulation routière. Ce nouveau pont, qui pourrait ainsi permettre le franchissement de la Garonne au niveau de Saint-Jory, est aujourd'hui considéré par tous les acteurs institutionnels concernés, notamment Toulouse métropole et le département, comme prioritaire. Dans ce cadre, il souhaiterait connaître sa position à ce sujet et savoir comment l'État pourrait accompagner ce projet structurant pour le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25890

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#), page 391

Erratum de la question publiée au JO le : [25 février 2020](#)

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)